

Assurance Habitation, un contrat de BPCE Assurances IARD distribué par la BANQUE BCP

**ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE ET DE RESPONSABILITE CIVILE**  
**ANNEE 2024 - 2025**

BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances, certifie que MADAME LIMAM SAMIRA est titulaire auprès de notre compagnie d'un contrat d'assurance habitation qui possède les caractéristiques suivantes :

- Numéro de contrat : 017678290
- Date de 1er effet de contrat : 16/06/2025
- Date d'échéance anniversaire : 01/06

**Enfants désignés :**

LESTEVEN RAYAN, né(e) le 04/07/2008	ILYAN HEBRAS, né(e) le 03/07/2021
INAYA HEBRAS, né(e) le 08/12/2013	

Ce contrat garantit, conformément aux directives de l'Education Nationale :

- **Responsabilité Civile** : La responsabilité civile personnelle des enfants pour les dommages matériels et corporels causés à autrui.
- **Individuelle Accident** : Le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité permanente ainsi que le remboursement des frais de santé et de prothèses, en couverture des accidents corporels dont les enfants pourraient être victimes au cours des activités scolaires et extra-scolaires.
- **Frais de rapatriement** : Les frais de rapatriement survenus à la suite d'un décès ou d'un accident dont les enfants pourraient être victimes pendant le temps des activités scolaires, sportives et socio-culturelles organisées par l'établissement scolaire.

Les garanties Individuelle Accident et frais de rapatriement s'exercent dans le monde entier pour les séjours de moins d'un an, et la garantie Responsabilité Civile pour les séjours de moins de 6 mois.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur, sous réserve du paiement des primes et de la reconduction du contrat. Elle est valable à compter du 16/06/2025 et jusqu'à la prochaine échéance anniversaire.

Fait à Paris

Le 22/05/2025

Par délégation de BPCE Assurances IARD



**BPCE Assurances IARD**

Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris

Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581\_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)

Assurance Habitation, un contrat de BPCE Assurances IARD distribué par la BANQUE BCP

**ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE ET DE RESPONSABILITE CIVILE**  
**ANNEE 2024 - 2025**

BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances, certifie que MADAME LIMAM SAMIRA est titulaire auprès de notre compagnie d'un contrat d'assurance habitation qui possède les caractéristiques suivantes :

- Numéro de contrat : 017678290
- Date de 1er effet de contrat : 16/06/2025
- Date d'échéance anniversaire : 01/06

**Enfants désignés :**

LESTEVEN RAYAN, né(e) le 04/07/2008	ILYAN HEBRAS, né(e) le 03/07/2021
INAYA HEBRAS, né(e) le 08/12/2013	

Ce contrat garantit, conformément aux directives de l'Education Nationale :

- **Responsabilité Civile** : La responsabilité civile personnelle des enfants pour les dommages matériels et corporels causés à autrui.
- **Individuelle Accident** : Le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité permanente ainsi que le remboursement des frais de santé et de prothèses, en couverture des accidents corporels dont les enfants pourraient être victimes au cours des activités scolaires et extra-scolaires.
- **Frais de rapatriement** : Les frais de rapatriement survenus à la suite d'un décès ou d'un accident dont les enfants pourraient être victimes pendant le temps des activités scolaires, sportives et socio-culturelles organisées par l'établissement scolaire.

Les garanties Individuelle Accident et frais de rapatriement s'exercent dans le monde entier pour les séjours de moins d'un an, et la garantie Responsabilité Civile pour les séjours de moins de 6 mois.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur, sous réserve du paiement des primes et de la reconduction du contrat. Elle est valable à compter du 16/06/2025 et jusqu'à la prochaine échéance anniversaire.

Fait à Paris

Le 22/05/2025

Par délégation de BPCE Assurances IARD



Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris

Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581\_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)